

QUESTION D'ACTUALITE AU PREFET

Groupe socialiste, écologiste et républicain

Catherine BOURSIER, déléguée au Territoire Val de Lorraine

Conseillère départementale du canton Entre Seille et Meurthe



Nouvelles dispositions relatives à l'évaluation des MNA

Monsieur le Préfet,

Les différentes déclarations du gouvernement et les conclusions de la Mission nationale mineurs non accompagnés (MNA) 2017 avaient suscité des attentes fortes des départements concernant l'harmonisation des pratiques d'évaluation de la minorité et de l'isolement, mais également la juste compensation financière des dépenses liées à l'accueil des mineurs non accompagnés. Des attentes qui, vous le savez, n'ont pas trouvé totale satisfaction du point de vue des départements.

Certaines situations particulièrement complexes mènent à une durée d'évaluation pouvant excéder 2 mois, en raison de nécessaires investigations complémentaires qui mobilisent la Justice et l'Etat. Si la mise à l'abri est immédiate, une période d'évaluation trop longue est pénalisante tant pour le jeune confié que pour les équipes d'encadrement.

Or, les nouvelles dispositions prévoient que l'Etat assure une aide concentrée sur la phase d'accueil et d'évaluation, avec 500 euros par jeune à évaluer, puis 90 euros par jour pour l'hébergement pendant 14 jours et enfin 20 euros du 15^e au 23^e jour.

Si cette évolution de la prise en charge de la phase d'évaluation marque une avancée dans les négociations Départements / Etat, ce nouveau règlement nous invite, pour des raisons organisationnelles et financières, à réfléchir conjointement à une optimisation de cette procédure d'évaluation et des délais d'instruction.

Aussi, Monsieur le Préfet, le Département de Meurthe-et-Moselle souhaite pouvoir compter sur l'appui de vos services ainsi que ceux de l'Autorité judiciaire pour fluidifier cette procédure particulière d'instruction de la minorité et de l'isolement afin que les délais d'évaluation soient en cohérence avec la période financièrement couverte par l'Etat.

Je vous remercie.